

INTRODUCTION

Le Rapport du Comité permanent des Affaires étrangères est opportun, car cette année marque le 25^e anniversaire de l'Accord-cadre sur la coopération économique Canada-Union européenne. Cet accord a été « inspiré par l'héritage commun, l'affinité spéciale et les aspirations communes » qui unissent le Canada et les pays de l'Union européenne (UE).

Le gouvernement accueille favorablement le rapport du Comité permanent, intitulé *Traverser l'Atlantique : Élargir les relations économiques entre le Canada et l'Europe*, dans lequel il voit un guide qui aidera le Canada à réaliser toutes les potentialités que recèlent ces relations vitales. La Communauté économique européenne a changé plus que son nom depuis 25 ans. L'Union européenne est aujourd'hui le plus vaste marché au monde; ses 375 millions de citoyens circulent et travaillent librement dans les 15 États membres sans égard aux frontières qui séparent ces derniers. La plupart effectueront bientôt leurs échanges économiques dans la monnaie commune de l'UE, l'euro. D'ici une décennie, l'Union pourrait compter 28 États membres. En outre, les relations du Canada avec la nouvelle Union européenne débordent désormais les seules relations commerciales pour englober toute la gamme des questions auxquelles sont confrontés les pays occidentaux : politique étrangère et de défense, environnement, questions sociales, immigration, technologie de l'information, santé et emploi.

L'Union européenne est le deuxième plus important partenaire économique du Canada. En 2000, les échanges commerciaux de biens et de services entre les deux entités se chiffraient à 75,4 milliards de dollars et l'investissement cumulatif bilatéral, à 134 milliards de dollars. Bien que ces chiffres reflètent une situation saine, nos échanges avec l'Europe, en proportion du total de notre activité commerciale, accusent une baisse, et on observe la même tendance en sens inverse. Vingt-cinq ans après la conclusion de l'Accord-cadre, le Rapport invite les Canadiens à réévaluer leurs relations avec l'Europe, à repenser leurs priorités économiques et politiques mondiales et bilatérales et à définir des politiques innovatrices pour tenir compte des nouvelles réalités. Le Rapport est une étape importante de cet examen, qui fera intervenir le gouvernement fédéral et les provinces en même temps que le secteur non gouvernemental.